

Stratégies pour un Québec en croissance

INTRODUCTION

L'événement d'aujourd'hui est très spécial pour le Fonds. Spécial parce qu'il nous permet en quelque sorte de conclure un chapitre de notre histoire, et d'en commencer un nouveau.

Le chapitre que nous terminons, c'est celui de la modernisation de notre gouvernance. Nous l'avons réalisée avec la FTQ, dans le respect de la mission économique et sociale qu'elle nous a donnée. C'est aussi celui du combat que nous avons mené, avec vous, pour faire rétablir le crédit d'impôt fédéral, et nous permettre de continuer à jouer notre rôle auprès de milliers d'épargnants, d'entreprises et de travailleurs du Québec.

Avant de poursuivre, c'est d'abord à ces hommes et à ces femmes que je veux donner la parole.

[Projection de la vidéo]

Le mois dernier, dans son budget, le nouveau gouvernement de M. Trudeau a annoncé le rétablissement immédiat, et complet, du crédit d'impôt accordé aux épargnants des fonds de travailleurs. Ce gouvernement comprend. Il comprend que nous sommes un outil efficace pour faciliter l'accès au capital pour les entreprises, pour aider les épargnants de la classe moyenne à préparer leur retraite, et pour soutenir l'économie et la création d'emploi.

Nous le saluons pour sa décision.

Chers amis de la communauté d'affaires, vous avez été parmi les premiers en 2013, avec tous les partis politiques à l'assemblée nationale, à nous appuyer, et à dénoncer la décision de l'ancien gouvernement.

Au nom de nos 610 000 actionnaires, de nos 2 500 entreprises partenaires, et des 500 000 travailleurs dont l'emploi a été créé ou sauvegardé grâce à nos investissements, je vous dis merci.

STRATÉGIES POUR UN QUÉBEC EN CROISSANCE

Fort de ce partenariat renouvelé avec le gouvernement fédéral, et de la confiance que nous témoigne notre partenaire de la première heure qu'est le gouvernement du Québec, le Fonds entreprend le prochain chapitre de son histoire.

Au cours des derniers mois, nous avons réalisé un exercice de planification stratégique qui nous permettra de contribuer davantage à la croissance du Québec.

Aujourd'hui, je vous annonce que d'ici 2020, le Fonds investira 1,4 milliard de dollars afin de soutenir davantage certains secteurs névralgiques de notre économie. De ce montant, 900 millions sera de l'argent neuf, que nous obtiendrons grâce à la vente d'actions et d'obligations que nous détenons sur les grands marchés afin de le réinvestir ici au Québec.

Ce nouveau capital, qui s'ajoutera aux sommes que nous investissons annuellement, portera le total de nos investissements au Québec à quelque 3 milliards de dollars d'ici 2020. Si « acheter c'est voter », on peut dire que nous réaffirmons notre vote de confiance envers les entreprises et les projets québécois.

Pour investir ce nouveau capital, nous avons identifié quatre champs d'intervention :

- Les pôles d'excellence de l'économie
- L'innovation
- Le soutien des fleurons inscrits à la bourse
- Les infrastructures immobilières à vocation socioéconomique

La prochaine partie de ma présentation portera sur les stratégies et les moyens que nous entendons déployer dans chacun de ces champs.

Commençons avec les pôles d'excellence.

Pôles d'excellence de l'économie québécoise

Le Fonds a développé une solide expertise dans 25 secteurs d'activité économique partout au Québec. Nous continuerons à appuyer tous ces secteurs.

Mais l'économie du Québec a aussi besoin d'interventions ciblées. Le Fonds consacrera donc davantage d'efforts au soutien de quatre pôles d'excellence :

1. L'aérospatiale
2. L'agroalimentaire
3. Les produits forestiers
4. Les sciences de la vie

À eux seuls, ces secteurs comptent près de 600 000 emplois et génèrent une activité économique de plus de 38 milliards de dollars. Ils sont aussi responsables de 36 % des exportations du Québec.

Le Fonds possède déjà une expérience approfondie de ces secteurs. Au fil des années, nous y avons investi près de 1,7 milliard de dollars. Ce sont des secteurs qui font la renommée du Québec à l'échelle internationale, mais qui ont besoin d'être consolidés, et dans certains cas revitalisés.

Aérospatiale

En aérospatiale, un de nos problèmes c'est que nos PME sont souvent trop petites pour répondre aux besoins des grands donneurs d'ordre, qui désirent s'approvisionner auprès d'un nombre limité de grands fournisseurs. C'est pourquoi le Fonds investira pour favoriser la consolidation des PME et l'émergence de fournisseurs de plus grande taille.

Le Fonds cherchera également à attirer au Québec des sociétés étrangères d'envergure. Notre partenariat avec l'entreprise Sonaca est un bel exemple de réussite.

Sonaca est la filiale québécoise d'un groupe Belge qui se spécialise dans les composantes d'ailes d'avions pour des donneurs d'ordre comme Bombardier, Embraer et Gulfstream. En 2003, nous avons aidé Sonaca à s'implanter au Québec et nous avons par la suite participé à l'agrandissement et à la modernisation de son usine. Depuis, le chiffre d'affaires de l'entreprise a plus que doublé. Elle compte aujourd'hui plus de 300 employés et nous continuons de l'appuyer dans ses projets d'expansion.

Des succès comme Sonaca, nous souhaitons en réaliser plusieurs autres.

Agroalimentaire

Notre industrie agroalimentaire, même si elle se porte bien, a elle aussi des défis à relever. L'enjeu de la production locale, qui soulève toute la question de la souveraineté alimentaire du Québec, est une de nos préoccupations.

Une des pistes que nous avons choisie pour l'augmenter vise la production de légumes en serre. Dans ce domaine, le Québec accuse un retard important. À l'échelle canadienne, nous ne produisons que 7 % des légumes cultivés en serre. L'Ontario occupe la première place avec 66 % de la production. Nous croyons qu'il faut remédier à ce déséquilibre. Le Fonds souhaite aider les entreprises québécoises à prendre leur place dans ce marché.

En mars dernier, le Fonds a annoncé, aux côtés d'Investissement Québec, un investissement de plusieurs millions de dollars afin d'appuyer la croissance de Serres Lefort, une entreprise de la Montérégie. Ce projet d'expansion fera presque doubler la superficie de serres de l'entreprise, ce qui en fera le plus grand complexe serricole du Québec pour un seul site. C'est un pas dans la bonne direction pour combler la demande québécoise pour des produits locaux.

Produits forestiers

Dans le secteur forestier, il est primordial de sécuriser l'approvisionnement en fibre. Le Fonds, par l'intermédiaire de sa filiale Solifor, est donc devenu un des quatre plus grands propriétaires de forêts industrielles au Québec. Des forêts que nous gérons de manière responsable et durable.

Afin de soutenir la suite de la filière de manière stratégique, le Fonds s'est aussi associé à des scieries représentant près de 20 % de la capacité industrielle québécoise de bois d'œuvre.

Afin de soutenir la 2^e et 3^e transformation, nous nous sommes aussi associé aux meilleures entreprises de l'industrie afin de soutenir leur croissance. Le Fonds est ainsi partenaire d'entreprises comme Chantier Chibougamau et Maibec, des leaders dans le domaine du bois d'ingénierie et du revêtement extérieur.

L'industrie forestière québécoise, quoique bien positionnée, doit relever plusieurs défis afin de poursuivre sa croissance et assurer sa compétitivité. Au Fonds de solidarité, nous allons aider les scieries à se moderniser, favoriser l'émergence de fleurons par des fusions et acquisitions et contribuer à trouver de nouveaux débouchés pour les résidus de bois.

Sciences de la vie

En sciences de la vie, nos entreprises de biotechnologie se sont adaptées au nouveau modèle d'affaires de l'industrie. Elles ont su prendre leur place auprès des grandes pharmaceutiques, qui se tournent d'ailleurs de plus en plus vers le Québec pour s'alimenter en produits novateurs, prêts à être commercialisés.

Nous sommes convaincus que le Québec a tous les atouts pour réussir. Nous avons un réseau d'infrastructures de recherche et de services performants. Nous avons une main d'œuvre qualifiée et expérimentée. Et nous avons du capital pour les faire avancer.

Au-delà de la recherche et développement, le Fonds investira dans des entreprises matures de plus grande taille, capables de développer, de fabriquer et de commercialiser des produits sur une large échelle. Nous augmenterons également nos investissements dans les fonds de capital de risque qui les soutiennent.

Voilà en ce qui concerne les pôles d'excellence.

Passons maintenant à l'innovation.

Innovation

Aujourd'hui, tous les paliers de gouvernement en ont fait une priorité. Je souhaite d'ailleurs saluer Mme la ministre Dominique Anglade ainsi que Pierre Gabriel Côté, président d'Investissement Québec, pour le soutien accru aux entreprises manufacturières qu'ils ont annoncé la semaine dernière. Sachez que le Fonds vous appuiera dans cette démarche et que nous souhaitons, avec vous, contribuer à la modernisation du secteur manufacturier.

Pour stimuler l'innovation au sein des entreprises, le Fonds mettra en branle de nouvelles initiatives.

La première, lancée le mois dernier, est notre nouvelle association avec le CRIQ. Ce nouveau partenariat, appelé Solution Innovation, fournira du financement aux entreprises qui souhaitent innover afin d'augmenter leur compétitivité et leur productivité.

Le Fonds s'est également associé aux Manufacturiers et Exportateurs du Québec pour réaliser une tournée régionale. Cela nous permettra de rencontrer des entrepreneurs et d'identifier avec eux des pistes concrètes pour stimuler l'innovation dans leur entreprise.

Nous souhaitons aussi stimuler l'innovation chez nos entreprises partenaires. Nous commencerons en ciblant celles qui ont le désir d'innover et qui pourraient bénéficier d'un accompagnement personnalisé. Nous établirons par ailleurs un indice d'innovation de nos partenaires dont nous suivrons l'évolution dans le temps.

L'innovation passe également par les entreprises technologiques. Le Fonds continuera de les appuyer par des investissements directs, et aussi par des investissements dans des fonds de capital de risque, comme par exemple XPNDCROISSANCE, le fonds initié par l'homme d'affaires Alexandre Taillefer. Ce fonds, dans lequel nous avons investi 10 millions de dollars, vise à placer l'innovation au cœur du transport urbain. Il a d'ailleurs soutenu les premières phases de déploiement de Téo Taxi.

Le Fonds collabore par ailleurs activement aux travaux du comité Montréal Ville Intelligente, mis sur pied par le maire Denis Coderre, qui vise à positionner la métropole comme un chef de file parmi les villes intelligentes et numériques en 2017.

J'aimerais maintenant vous parler d'un nouvel apport du Fonds pour le Québec.

Infrastructures immobilières à vocation socioéconomique

Le développement d'infrastructures immobilières à vocation socioéconomique est un enjeu de taille. Depuis 25 ans, par l'intermédiaire de son fonds immobilier, le Fonds de solidarité a acquis une expertise reconnue dans ce domaine. Nous voulons la mettre davantage au service des communautés, dans toutes les régions du Québec.

C'est pourquoi j'annonce aujourd'hui que le Fonds va déployer 400 millions pour financer des infrastructures immobilières de petite et moyenne taille telle des résidences pour étudiants, des bibliothèques et des complexes sportifs, et des écoles.

Dans l'arrondissement Ville-Marie par exemple, il y a une explosion de tours de condos créant de nouveaux quartiers comme Griffintown qui attirent non seulement des boomers, mais aussi des jeunes qui bientôt formeront des familles. Mais les écoles sont absentes. Alors imaginez un immeuble vertical dans lequel on inclurait des condos, des appartements locatifs, des restaurants ET une école avec une cour sur le toit. C'est un modèle novateur qui existe dans les grandes villes comme New York et Paris, c'est aussi possible à Montréal.

Les projets seront développés en partenariat avec les villes, les commissions scolaires et les gouvernements, selon un modèle d'affaires complètement nouveau. Les investissements seront assumés par le Fonds immobilier et par un promoteur privé local qui seront propriétaires de l'actif.

À la différence des partenariats publics-privés, les villes ou les commissions scolaires seront locataires des édifices et leurs employés seront responsables d'en assurer l'entretien quotidien.

Les baux de location seront établis sur une période de 30 à 35 ans. À la fin du bail, le Fonds et ses partenaires privés demeureront propriétaires de l'actif et ils assumeront au besoin les risques liés au redéveloppement de l'immeuble. Une résidence pour étudiants pourrait, par exemple, être convertie en immeuble de bureaux, aux frais du Fonds et de son partenaire.

À terme, grâce à l'effet levier, les investissements que nous ferons sur la base de ce nouveau modèle vont générer plus de 2 milliards de dollars de nouveaux projets immobiliers.

Cette nouvelle initiative témoigne non seulement de notre capacité à nous adapter aux nouveaux besoins du Québec, mais aussi de contribuer à offrir à la population des services de qualité, en lien avec les stratégies de développement des villes, des commissions scolaires et des gouvernements.

Soutien des fleurons québécois

Le maintien d'un patrimoine économique québécois est aussi un enjeu majeur pour notre société. Récemment, la vente de certains de nos fleurons a suscité un débat animé.

Au Fonds de solidarité, cet enjeu nous préoccupe depuis longtemps. C'est d'ailleurs un des premiers volets qui a été soulevé l'an dernier, au tout début de notre planification stratégique.

Mais nous ne croyons pas qu'on doive ériger des murs autour du Québec. Nos entreprises en seraient les premières pénalisées puisqu'elles aussi se tournent vers l'extérieur pour faire des acquisitions. En fait, si on regarde le portrait froidement, on constate que nos entrepreneurs sont davantage en mode acquisition qu'en mode vente.

Mais attention, il faut aussi reconnaître que la présence de sièges sociaux au Québec est un gage de richesse et d'emplois de qualité.

En raison de sa mission, le Fonds est un acteur naturel pour participer au soutien des fleurons économiques du Québec.

C'est pourquoi j'annonce aujourd'hui que le Fonds investira 500 millions afin d'acheter des blocs d'action d'entreprises québécoises inscrites à la bourse.

Nous ne prétendons pas que le Fonds, par cette stratégie, puisse à lui seul empêcher une offre d'achat, ou bloquer une transaction. Nous savons tous que c'est une problématique complexe, qui soulève plusieurs enjeux tels que la performance et la gouvernance des entreprises.

Mais le Fonds veut envoyer un signal.

Un signal pour mobiliser les capitaux d'ici, et renforcer la détention d'actions d'entreprises québécoises par des intérêts québécois.

Un signal aussi pour que nos entreprises cotées en bourse se sentent appuyées par les grands investisseurs institutionnels du Québec. Pour qu'elles prennent acte de notre souhait de les voir se développer ici.

CONCLUSION

Le Québec fait face à de nombreux défis.

Le Fonds de solidarité s'est questionné sur la meilleure façon d'agir sur l'avenir. Aujourd'hui, nous avons un plan d'action qui répond aux besoins et aux aspirations du Québec, et qui stimulera le développement économique et la création d'emplois dans toutes les régions.

Nous avons les moyens et l'expertise pour investir dans nos industries phares, dans nos infrastructures, et dans nos fleurons. Nous avons aussi les moyens et l'expertise pour cultiver l'innovation.

Mais nous ne le ferons pas seuls.

Nous le ferons avec nos actionnaires, avec nos entreprises partenaires, avec le milieu syndical, et avec les gouvernements.

Nous le ferons aussi avec nos collègues d'Investissement Québec, de la Caisse de dépôt, de la BDC, des fonds de capital de risque et des institutions financières avec lesquels nous travaillons de façon complémentaire.

Et nous le ferons de façon socialement responsable, pour le bénéfice de nos enfants, de nos petits-enfants et des générations qui suivront.

Donnons-nous, ensemble, un Québec en croissance et prospère.